

En 1799, le "Canton du Léman" demandait que l'on vienne en aide aux enfants victimes de la guerre

Autor(en): **Monod, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **67 (1958)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il y a plus de 150 ans . . .

EN 1799, LE «CANTON DU LÉMAN» DEMANDAIT QUE
L'ON VIENNE EN AIDE AUX ENFANTS VICTIMES DE
LA GUERRE

LIBERTÉ



ÉGALITÉ.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

LAUSANNE, le 11 Octobre 1799.

LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE DU CANTON
DU LÉMAN,

AUX CITOYENS QUI LE COMPOSENT.

LA guerre, ce fléau destructeur des hommes & des choses, ayant promené ses ravages sur une partie considérable de l'Helvétie, a laissé après elle, ou renferme en quelque sorte encore dans son sein de nombreuses victimes, dont l'innocence ne fait que rendre leur malheur plus touchant.

Des enfants de tout âge, privés de leurs pères, et avec eux de tous les genres de secours, vont devenir la proie de tous les maux physiques et moraux, dont le moindre pour eux et pour la société serait, peut-être, une mort prompte, si des citoyens charitables ne s'empressaient d'ouvrir leurs cœurs, leurs bourses et leurs maisons, chacun selon ses moyens, pour remplir envers ces infortunés orphelins les devoirs sacrés d'une hospitalité paternelle.

Citoyens du Léman! pensons que cette hospitalité est devenue nécessaire pour eux par la force des circonstances qui ont épargné notre canton; pensons que nous ne sommes peut-être pas meilleurs que leurs pères, et que ces mêmes sentiments, ces mêmes secours que nous pouvons aujourd'hui leur donner, personne de nous ne peut être assuré de n'avoir jamais à les réclamer pour soi-même ou pour ses enfants.

Si le gouvernement avait eu les moyens qui lui manquent, déjà la Patrie et l'humanité satisfaites ne verraient couler que les larmes de la reconnaissance à la place de celles du désespoir. Il ne voudrait pas que d'autres que lui eussent le bonheur de faire tarir la source de ces maux, et de conserver ces restes infortunés de générations prêtes à s'éteindre, qui deviendront peut-être un jour le lustre de la République et son soutien.

La Chambre Administrative appelée à mettre en activité les ordres du Directoire Exécutif, communiqués par la lettre du Ministère de l'Intérieur du 4 octobre, et en conséquence à recueillir les noms et les honorables engagements des citoyens qui voudraient se charger d'un ou de plusieurs de ces enfants, et se vouer à les conserver à la vie, à la Patrie et aux mœurs, se repose

avec confiance sur le patriotisme et sur la charité des citoyens aisés du canton; elle les invite, elle les sollicite, elle les conjure par les sentiments de bienfaisance, dont ils se sont déjà plusieurs fois honorés dans le cours de nos malheureuses circonstances, de se hâter de s'inscrire, chacun dans sa Commune, à la Municipalité, pour la part qu'il veut prendre au soulagement de ces familles éprouvées, soit par des secours pécuniaires, soit en se chargeant pour un temps plus ou moins long, de quelques-uns de ces pauvres enfants, en désignant leur nombre, leur âge et leur sexe, et les Municipalités sont requises de recueillir ces précieux titres à la reconnaissance nationale, en établissant un registre de bienfaisance, et de faire passer, avant le premier novembre, les engagements qu'elles auront reçus, aux sous-préfets de leur district, qui sont invités à nous en donner promptement connaissance, afin d'en accélérer l'exécution.

Fait et arrêté en Chambre Administrative pour être publié dans toutes les chaires deux dimanches de suite, et affiché aux lieux ordinaires.

H. Monod, président.
PAR LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE:
Panchaud, secrétaire.

Ordre d'imprimer, publier, afficher
Henri Polier, préfet national.

De l'Imprimerie des Citoyens Hignou et C^{ie}, Imprimeurs de la Chambre Administrative.

LES PETITES NOUVELLES DU LABORATOIRE CENTRAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Essai de conservation de lait maternel

En collaboration avec l'Hôpital des enfants de Bâle, notre Laboratoire central vient de procéder, à titre d'essai, à l'assèchement par congélation de 72 bouteilles contenant chacune 250 ml de lait maternel. Il s'agit là d'une tentative qui devra faire l'objet encore d'examen et de recherches approfondis. Pendant six mois, le laboratoire de l'Hôpital des enfants de Bâle étudiera notamment la question de la fermentation de ce lait desséché et des bactéries qu'il pourrait contenir.

*

Une station d'immuno-électrophorise

Le Département de sérologie vient de créer une station d'immuno-électrophorise qui est appelée à rendre de très grands services au corps médical.

*

Travaux et publications

Des collaborateurs du Laboratoire central ont publié récemment les travaux suivants:

- De la structure des antigènes de la macroglobuline dans le **Morbus Waldenström**, par J.-J. Scheidegger, R. Weber et A. Hässig (*Helvetica Medica Acta*, vol. 25 (1958), fasc. 1, pages 25-40).
- De l'analyse des anticorps des érythrocytes humains, par A. Hässig (*Archives de la Fondation Julius Klaus*, pour les recherches sur l'atavisme, l'anthropologie sociale et l'hygiène des races, vol. XXXII, 1957, cahier 3/4).

*

Visiteurs de marque

Plusieurs personnalités étrangères ont visité dernièrement les installations du Laboratoire central:

- Dr Porschinski, de l'Institut sérothérapeutique de Vienne;
- La Comtesse de Waldersee, vice-présidente de la Croix-Rouge allemande;
- Dr P. L. Mollison, Union des Recherches sur la transfusion sanguine, Londres;

Dr Hawickhorst, médecin en chef de l'armée, service de médecine défensive, Bonn;

Dr Irène Domanska, présidente de la Croix-Rouge polonaise et le Prof. Jan Kossakowski, de Varsovie;

Dr K. M. Paeckelmann, Hôpital de la ville de Berlin;

M. Hans Sevcik, secrétaire général de la Croix-Rouge autrichienne;

M. et Mme Bombrun, M. et Mme Thomasset et M. Exertier, de la Croix-Rouge française de Valence;

Dr PD M. Krüpe, Fulda;

Le général de brigade Schnetz, accompagné d'une mission militaire allemande, qui se sont rendus à Zweilütschinen;

M. Dominique Louis, de Nancy;

Dr Meldhal et l'ingénieur Ekvall, de l'Entreprise Kabi, Stockholm.

En outre la section des samaritains des P. T. T. de Berne, celle de Würenlingen et un groupe de Diaconesses de Berne ont également visité avec un grand intérêt nos installations.

*

Conférences et congrès

Le Dr A. Hässig et le Prof. H. Nitschmann ont été invités à faire des conférences lors d'une réunion de la Société allemande de transfusion sanguine qui s'est tenue à Berlin du 19 au 21 juin. Les Docteurs Baradun, Hässig, Isliker et Lüscher ont également pris part, du 23 au 28 juin, à Seelisberg, à un Congrès d'immunopathologie.

*

Le Dr Lüscher a été prié de faire un exposé au Congrès international de Biochimie qui aura lieu à Vienne du 2 au 9 septembre et le Dr A. Hässig donnera une conférence lors d'une rencontre réservée à l'étude des problèmes que pose le développement fonctionnel de l'enfant et qui se tiendra à Herrenchiemsee, du 10 au 13 septembre.